



Lyon, le 9 juin 2011

Le CTP/S du SNA s'est réuni aujourd'hui, les points relatifs à la plateforme lyonnaise ont fait l'objet d'une réunion préparatoire le 25 mai. Si le CTP/S de décembre dernier nous avait laissé une impression positive de dialogue social retrouvé, Les bonnes résolutions se sont depuis envolées.

Le CTP/S s'est transformé en chambre d'enregistrement des problèmes du centre, sans qu'aucune réponse ne soit apportée par notre encadrement. Pire, notre chef SNA par intérim nous a fait la leçon, car certains problèmes techniques « pouvaient et devaient être examinés dans d'autres réunions qu'en Comité Technique Paritaire ». Alors que même les réunions administration/OS prévues par le CTP (fonctionnement du service minimum, par exemple) ne se tiennent plus depuis septembre 2010, que le dialogue est au point mort, le CTP/S demeure le seul rendez-vous qui nous soit proposé afin de faire état des dysfonctionnements du centre.

Génie Civil

Nouvelle tour et extension provisoire

Trois scénarii se dégagent pour l'implantation de la nouvelle tour, nous avons demandé que les contrôleurs soient impliqués dans la définition des besoins.

Dans l'attente, une extension provisoire sera nécessaire. Elle prendra la forme d'un étage sur les algecos déjà présents. Nous avons attiré l'attention de l'encadrement sur les besoins des contrôleurs :

- Déplacement de la cuisine près de la salle IFR,
- Réfection des chambres de repos,
- Besoin d'une vraie salle de repos et d'une salle CdQ.

Chacun des services a exprimé des besoins pressants, nous avons rappelé que depuis trop longtemps, les contrôleurs avaient été négligés, avec des chambres de repos indécentes, une cuisine commune dans un état de propreté plus que douteux, et que de plus, réfection des chambres et déménagement de la cuisine se faisaient à surface constante.

Fût de la vigie

Nous ne pouvons que déplorer le retard pris sur les travaux de réfection, qui devaient commencer à la dépose de la bâche de soutien aux J.O. (le 6 juillet ?). Ils débuteront fin août, pour se terminer en décembre. Nous veillerons à ce que les travaux de réfection de l'étage sous vigie s'enchaînent rapidement.

Notre site : www.icna.fr

Vos contacts: lfll@icna.fr

Notre vision européenne: www.concordia-fabec.eu

Matériel

Nettoyage

Nous avons abordé le problème en CHS (on nous avait alors indiqué que ce n'était pas le lieu) : une seule personne ne peut assumer l'entretien de l'ensemble des locaux. La chef des Services Administratifs a rejeté la responsabilité sur les personnels qui ne remplissent pas le cahier de doléances.

Alors que l'administration passe un marché public, le finance, et que les organisations syndicales ne cessent d'en souligner l'insuffisance, il est inconcevable qu'il faille s'en remettre à un cahier de doléances, dont tout le monde ignore même l'existence et où il se situe (pour information, ce cahier est en supervision technique), pour que les choses bougent.

Nettoyage technique

S'agissant des nettoyages techniques (derrière les positions en salle IFR et en vigie), ils sont effectués tous les 3 mois. Nous avons demandé une fréquence plus élevée (tous les deux mois), car l'empoussièrement est réellement important. On nous a rétorqué que cela n'était pas possible car trop gourmand en ressources IESEA, qui doivent accompagner les techniciens. Nous comprenons que 2 jours supplémentaires par an (passage de 4 à 6 interventions par an) engendrent une surcharge de travail importante pour le service technique, mais le maintien d'un environnement de travail sain est à ce prix.

Atis automatique

Le projet ambitieux d'avoir un ATIS nouvelle génération dans le cadre de SESAR a visiblement été repoussé. Une expression de besoins pour un ATIS de base a été faite à la DO, sans réponse.

Paramétrage de MAESTRO

Nous avons fait part du mécontentement des contrôleurs (et des pilotes) quant à l'outil MAESTRO, ce que l'encadrement a semblé découvrir. Le paramétrage sera revu par la subdivision études, Lyon devrait recevoir la nouvelle version d'AMAN à l'automne 2011.

Procédures et méthodes de travail

Baïonnettes

La baieonnette est souvent utilisée pour pallier un rapprochement trop important de deux appareils en finale. Cependant, elle ne permet réglementairement pas de s'affranchir des normes de séparation, seule la séparation à vue le permettrait. Cette séparation à vue n'est bien entendu pas utilisable, puisqu'on ne peut la proposer, et qu'il faut obtenir l'accord du pilote précédent.

Aussi, nous avons demandé qu'une étude de sécurité soit menée (comme c'est le cas en Région Parisienne) afin de donner un cadre réglementaire à cette pratique : « en cas de baieonnette de jour en conditions VMC, la séparation à vue peut être proposée au pilote n°2 et on peut s'affranchir de l'accord du pilote de l'appareil précédent ».

Notre site : www.icna.fr

Vos contacts: lfll@icna.fr

Notre vision européenne: www.concordia-fabec.eu

Notre chef de service a semblé découvrir cette pratique lyonnaise (la lecture de la revue T-Rex qui publie le nombre de Hors Normes en finale est parlante : 18 HN en mars, 16 en avril) et considère qu'une telle étude n'est pas prioritaire, il faut se concentrer sur la réduction des espacements à 2,5 NM en finale.

Forts de cette réponse, nous ne pouvons que conseiller aux contrôleurs lyonnais de rester dans un cadre réglementaire strict, à savoir une séparation de 3NM en finale, le seul « remède » à un rapprochement important étant la remise de gaz.

Brillance 3 du balisage en LVP et éblouissement

En LVP due à un faible plafond, les pilotes se sont plaints d'être éblouis par le balisage. Encore une fois, des contrôleurs ont dû baisser l'intensité du balisage (déclenchant ainsi des alarmes sur le panneau d'état) pour éviter des remises de gaz. Nous avons demandé s'il était possible, sous certaines conditions, de passer en brillance 2 de manière réglementaire. On nous a répondu que ce serait techniquement difficile...

Mâts d'éclairage du parking N

Pour l'encadrement, il n'y a pas de problème, puisque notre chef de service a passé 3h à la tour et n'a constaté aucun éblouissement. En décembre, le chef SNA avait pourtant constaté que la visibilité des seuils 18R était considérablement réduite, en particulier au cours d'épisodes neigeux ou pluvieux (phénomène de halo). Il semble qu'ADL ait procédé à des modifications, sans succès. Restent deux solutions :

- Demander au PCA l'extinction des mâts Est (il semble que ces mâts pourront sous peu être éteints séparément, directement depuis le PCA), cette solution est jugée un peu « extrême » par l'encadrement,
- Passer en monopiste 18L quand les conditions l'exigent.

Fréquence supplétive

Elle sera mise en place a priori fin août. Nous avons demandé qu'une note soit diffusée, attirant l'attention des contrôleurs sur le fait que cette fréquence est implantée au CERD et non climaxée. Aussi, des zones sans couverture sont probables : par exemple, il vaut mieux ne pas l'utiliser pour isoler un VFR en difficulté, au risque de le perdre en fréquence.

L'avis de l'UNSA ICNA : appliquons la réglementation.

Les contrôleurs lyonnais prennent souvent sur eux pour que le hub « passe », en se mettant parfois hors réglementation.

Depuis sa création, la section locale UNSA ICNA tente de redonner un cadre réglementaire à nos pratiques. Mais l'administration n'en voit pas l'intérêt puisque le trafic continue à passer. Elle préfère soigner l'affichage, en menant une étude sur la réduction des espacements en finale, qui ne diminuera pas significativement le nombre de HN, mais permettra d'augmenter la capacité à 40.

Nos écarts à la règle partent tous d'une même volonté : optimiser l'écoulement du trafic. Cependant, ne nous y trompons pas : en cas d'incident, qui défendra le contrôleur qui n'a pas respecté à la lettre la réglementation : notre encadrement ?

Notre site : www.icna.fr

Vos contacts: lfll@icna.fr

Notre vision européenne: www.concordia-fabec.eu

Vie du centre

Délai de traitement administratif des nouveaux qualifiés

Nous avons attiré l'attention du service administratif sur les délais anormalement longs de mise en paiement des primes des nouveaux qualifiés (6 mois). On nous a assurés que ces problèmes étaient dus à la mise en place du nouveau système NOIRh et que tout était rentré dans l'ordre.

Nous veillerons à ce que les délais de traitement reviennent à la normale et invitons les nouveaux qualifiés à nous contacter en cas de problèmes.

Dates de contrôle des présents

Nous avons demandé à l'encadrement qu'il nous communique les dates qui ont fait l'objet d'un contrôle de présence. Cette demande, si elle a surpris, n'a pas rencontré d'opposition, nous attendons les dates pour mai.

Commission de nomination des CdQ/CdE

Des nominations de CdQ ont été effectuées par le chef de service exploitation, sans qu'aucune commission n'ait été réunie. L'ensemble des organisations syndicales a dénoncé cet état de fait.

Les organisations syndicales se sont accordées pour, qu'à l'instar de la commission de détachements, elles désignent les membres de la commission de nomination des CdQ/CdE, conformément à l'arrêté du 28/10/2009 : 2 CdT et un PC non promouvable.

La nouvelle commission sera composée après les élections professionnelles, qui se dérouleront du 18 au 20 octobre 2011.

Etats généraux retraite ICNA

Le but en est clair : recueillir les intérêts individuels des ICNA qui permettront de cautionner les changements que la DGAC appelle de ses vœux pour casser notre corps et notre mode d'organisation (travail en équipes, accès aux postes d'encadrement, 1 jour sur 2, etc.) Deux réunions de présentation sont prévues : le 21 et le 23 juin. Ensuite, des réunions débats seront programmées.

Nous vous invitons à lire le questionnaire qui servira de base aux Etats Généraux, diffusé dans le communiqué « Etats Généraux Retraite ICNA » du 3 juin.

D'autres points ont été abordés : refonte du Manex, PAPI, Chambéry, que nous aborderons dans un communiqué à venir.

Notre site : www.icna.fr

Vos contacts: lfll@icna.fr

Notre vision européenne: www.concordia-fabec.eu